

Monsieur Derrac,

Au cours de la 1ère semaine du mois d'août, vous êtes passé dans différents services, profitant sans doute de cette période estivale de grande affluence permettant de rencontrer le plus grand nombre d'agents.

A l'occasion de cette visite expresse, vous avez notamment affirmé aux agents du SIP de Baugé, service transféré à Saumur au 1^{er} janvier 2023, qu'il leur serait possible de travailler à distance pour le SIP SAUMUR sur le site de BAUGE !!

Ce genre d'annonce faite entre deux portes vient encore une fois confirmer le mépris total envers les agents de la DDFiP49.

Tout d'abord, le transfert des SIP de Baugé et de Segré, respectivement sur les sites de Saumur et Angers a, encore une fois, été annoncé aux agents très tardivement, mais vous nous direz que ces décisions de réformes de structures ne dépendent pas de vous et que votre loyauté vous interdit de les remettre en cause.

Néanmoins, ces décisions impactent profondément la vie professionnelle, mais aussi et surtout la vie personnelle des agents concernés. Ces collègues, qui sont vos collègues, ont des conjoints ayant aussi une vie professionnelle, des enfants scolarisés, des proches dont ils doivent s'occuper, des situations personnelles bouleversées par des durées de transport domicile travail considérablement allongées, ce qui est d'autant plus choquant à l'heure où notre Ministère prône la sobriété énergétique !

Admettons que ces réformes de structures ne dépendent qu'en partie de vous, il est cependant de votre responsabilité de les mettre en place de la manière la plus humaine, en respectant les agents qui en sont victimes. Les représentants Solidaires Finances Publiques vous alertent régulièrement sur cette nécessité en vous rappelant que dans Ressources Humaines, il y a le mot Humain, et ce n'est pas qu'un mot.

Dans le cadre de ces dernières réformes de structures, la Direction de Maine et Loire a clairement exclu la possibilité de travail à distance, semble-t-il à la demande des chefs de services concernés. Cette impossibilité de travail à distance a été confirmée par les responsables des Ressources Humaines venus sur site au mois d'avril 2022.

Cette venue des RH n'a d'ailleurs été obtenue qu'après une demande insistante des agents et de leurs représentants, face à leur besoin légitime d'informations. Alors qu'une information claire, précise, écrite, doit être le minimum qui leur est, nous constatons encore une fois que les usagers sont mieux respectés et mieux informés que les agents dont vous avez la responsabilité.

Sur le site de Baugé, compte tenu de ces informations obtenues au forceps, de nombreux collègues se sont vus contraints de demander leur mutation au 1^{er} septembre 2022 sur le site d'Angers, qui les éloignait un peu moins de leur domicile que le site de Saumur qu'ils auraient été obligés de rejoindre au 1^{er} janvier 2023.

À la suite de ces demandes de mutation, pour convenances loin d'être personnelles, les affectations obtenues ne sont pas nécessairement satisfaisantes, voire complètement décevantes, encore une fois en raison de la rétention d'information par la Direction, et sans que nous puissions intervenir sur le respect des règles (priorités, ancienneté...), puisque les Commissions Administratives Paritaires Locales ont été supprimées, privant ainsi les agents de leurs droits.

Et aujourd'hui :

Alors qu'une bonne partie de nos collègues est en congés, pour essayer de penser à autre chose et oublier qu'à la rentrée, rien ne sera comme avant,

Alors qu'en ce moment on ne parle que d'aménagement d'espaces dits de convivialité pour le soi-disant bien être des agents et que dans le même temps vous détruisez des espaces de travail où des agents se sentaient bien,

Alors que les demandes de mutations contraintes ont été faites et les affectations décidées,

Vous faites une petite visite sur les sites, au coeur de l'été, et vous annoncez à la volée, que finalement, il serait possible, sans restriction, de rester sur site et faire du travail à distance, à la grande surprise des chefs de service concernés, soit dit en passant.

De qui se moque-t-on ?

DES AGENTS !!!

Les représentants Solidaires Finances Publiques sont scandalisés par une attitude aussi désinvolte à l'égard de collègues, qui sont nous vous le rappelons, vos collègues.

Nous demandons et re-demandons encore une fois que les informations claires, écrites, soient diffusées, largement en amont et spontanément, afin que les agents ne les apprennent pas *a posteriori* et donc trop tard.

Comment rendre la DGFIP attractive Monsieur Derrac ?

En respectant les agents qui y travaillent, tout simplement.

Pour Solidaires Finances Publiques,
Dalila EL MEZDARI, secrétaire de section

